

Maison des femmes de l'AP-HP :
Ouverture de 3 sites spécialisés dans la prise en charge
globale des femmes victimes de violences à l'AP-HP



**MAISON
DES FEMMES
DE L'AP-HP**

Le projet



- Mise en réseau des ressources essentielles à la prise en charge des femmes victimes de violences avec ou sans situation de précarité sanitaire et sociale pour éviter la dispersion des lieux utiles avec une entrée et une coordination dans un lieu dédié
- Un accompagnement global, pluridisciplinaire et pluri professionnel, alliant les prises en charge médicale, psychologique, sociale et juridique grâce à un partenariat unique des hôpitaux avec les services de police, de justice, les associations, les collectivités
- L'offre d'un lieu de répit, permettant aux femmes victimes de violences d'être en sécurité et de se reconstruire pendant, par exemple, le processus d'éviction du conjoint violent, la recherche d'un logement pérenne ou d'une place en centre d'hébergement d'urgence

Le projet

Un engagement fort de l'APHP

- Par un financement en amorçage d'1 million d'Euros via le fonds APRES
- Par des recrutements
- Par la mobilisation de ressources au sein des GH
- Par l'aménagement de 3 lieux

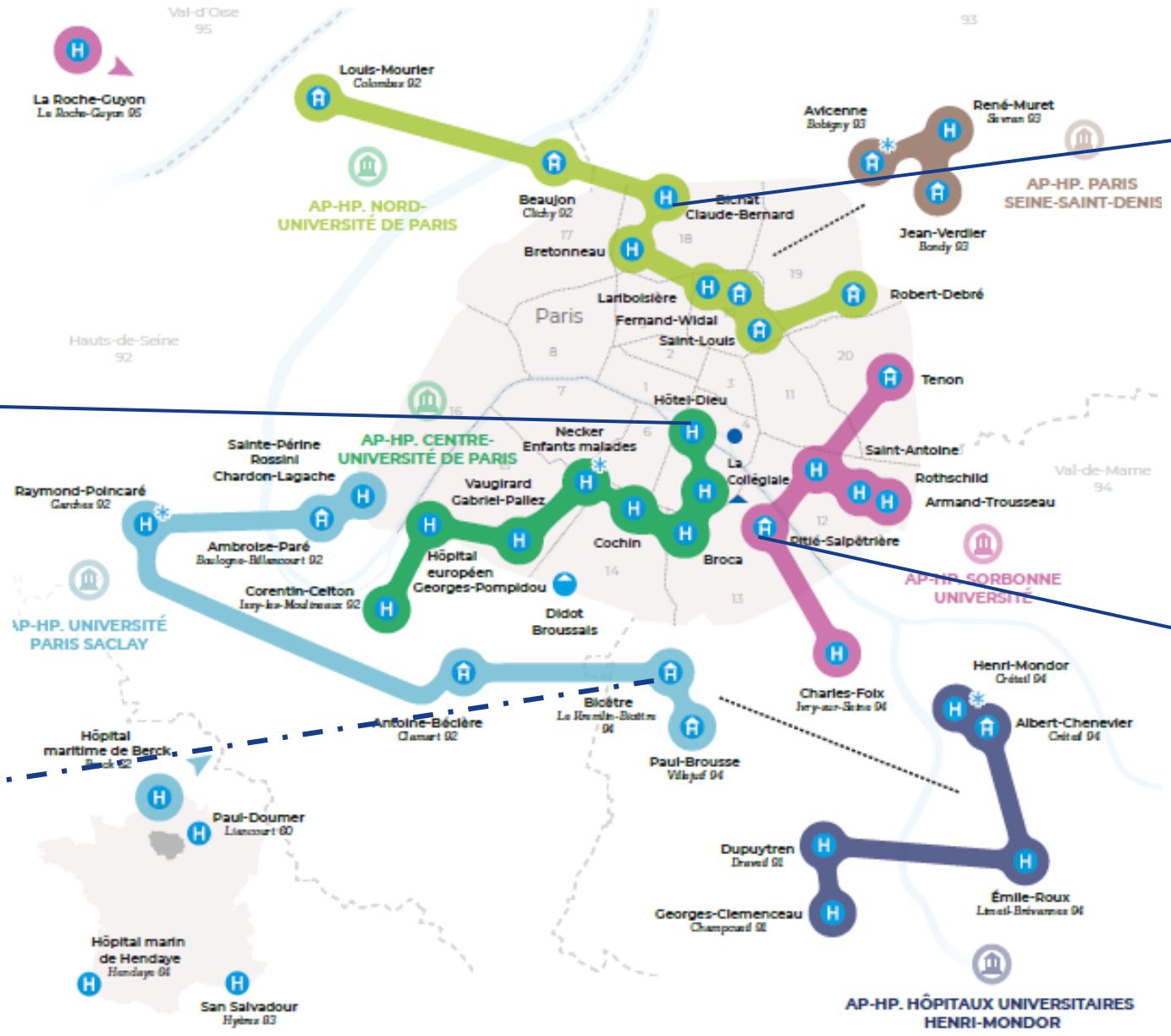
Des financements engagés

- Des financements de l'État, suite au Grenelle contre les violences faites aux femmes par une MIG
- Des crédits de fonctionnement de la PRIF
- Une subvention de la Ville de Paris aux associations intervenant dans les structures
- Des financements de mécènes privés





Hôtel-Dieu pour AP-HP. Centre – Université de Paris

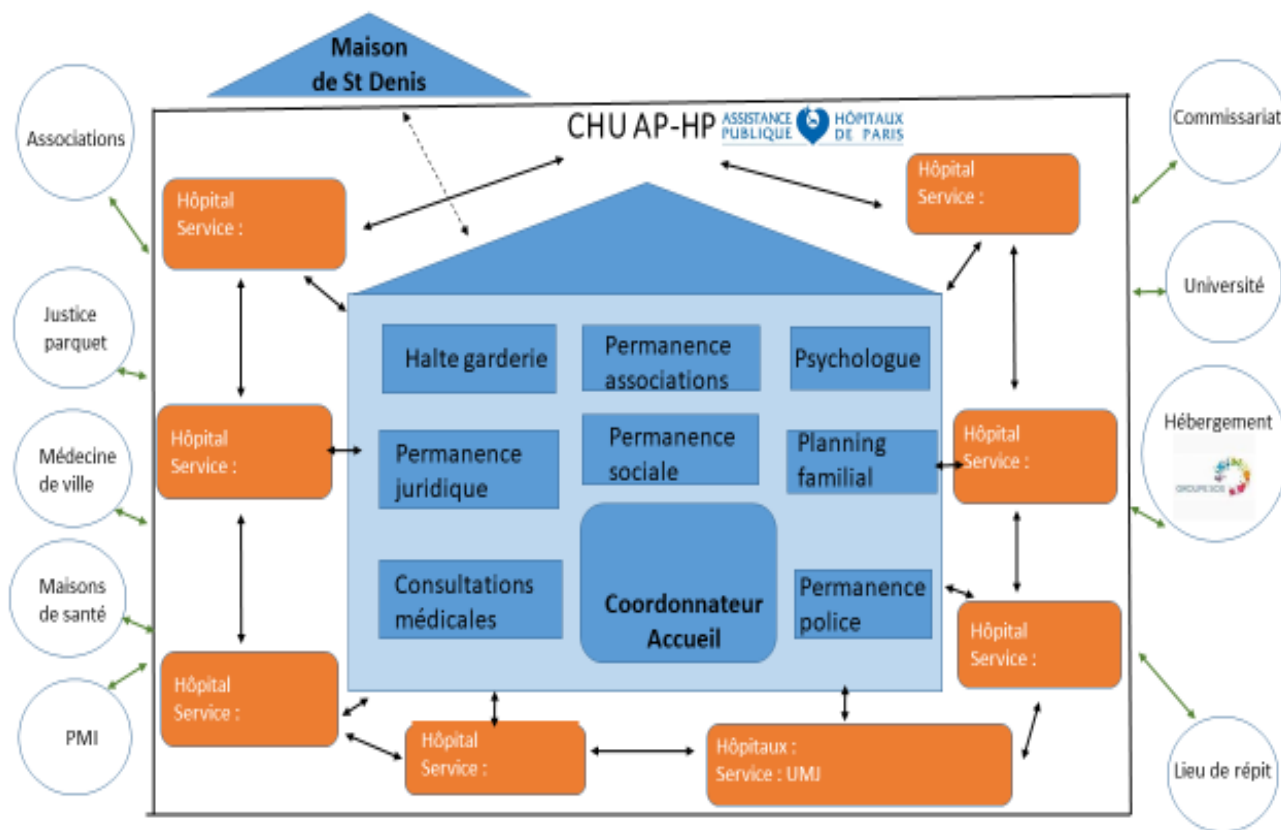


Hôpital Bichat – Claude-Bernard pour AP-HP. Nord – Hôpitaux de Paris



Hôpital Pitié-Salpêtrière pour AP-HP. Sorbonne Université

Ouverture prochaine de 3 structures



Pour un accompagnement global, continu et individualisé en un lieu d'entrée unique, pour toutes les femmes victimes de violences en s'appuyant sur un réseau hospitalier.

→ L'idée est de **mettre en réseau les ressources médicales existantes à l'APHP**, en particulier autour du DMU du Professeur Sibony à l'hôpital Robert-Debré, du service du Professeur Dommergues à la Pitié-Salpêtrière et du projet multi-DMU du site Hôtel-Dieu du Professeur Lemogne et de **créer un « guichet unique »** innovant de prise en charge globale et pluridisciplinaire des femmes victimes de violences avec un accueil physique à Bichat, à la Pitié et à l'Hôtel-Dieu, de manière à les orienter sur l'ensemble des problématiques auxquelles elles peuvent être confrontées dans leur parcours, grâce à l'association d'acteurs de plusieurs secteurs autour d'un objectif commun.

Une équipe pluridisciplinaire

La mobilisation sur place d'une **équipe pluridisciplinaire** simplifie et, pour de nombreux cas, crée les conditions de l'effectivité de la prise en charge, en réduisant au maximum les difficultés administratives et de compréhension pour les victimes, tout en favorisant les synergies et échanges entre professionnels.

À l'opposé d'une gestion en silos, sans continuum et au gré des opportunités des problématiques auxquelles les femmes victimes de violences sont confrontées, la prise en charge des victimes à la Maison des Femmes s'organise selon une **logique de parcours** :

- L'entrée dans le dispositif se fait à partir d'une **orientation** (accueil physique ou téléphonique) puis d'une évaluation par un coordonnateur de parcours au terme de laquelle un parcours spécifique est proposé.
- Chaque patiente est accompagnée par un **coordonnateur** qui l'oriente vers les différents dispositifs, assure un suivi à différentes étapes du parcours et organise l'intervention de partenaires externes selon les situations spécifiques.

Une approche globale

L'objectif est ainsi d'offrir une approche globale, afin d'éviter les ruptures de parcours :

- en **impliquant les autres services publics** (police, justice) concernés par le parcours de ces femmes, grâce à la mobilisation d'un réseau de partenaires internes comme externes à la Maison des Femmes ;
- en concevant dès le démarrage un **lien avec les UMJ et le centre de recueil des preuves** avant plainte et sans réquisition, existant déjà à l'UMJ Jean-Verdier et possiblement étendu aux autres UMJ de l'APHP, notamment celle de l'Hôtel-Dieu, voire sur d'autres sites ;
- en prévoyant dès le départ des **dispositifs ou partenariats avec des acteurs de l'accompagnement social** afin de traiter les sujets d'hébergement et d'insertion professionnelle ;
- en concevant dès le démarrage une **évaluation du dispositif** en vue d'une modélisation plus large.

Une multiplicité d'acteurs mobilisés

→ au sein, autour de la structure et sur le territoire pour assurer :

- L'intervention médicale
- L'intervention juridique
- L'intervention de la police
- L'accompagnement et la prise en charge psychologique
- L'intervention des associations d'accompagnement
- La complémentarité avec la prise en charge des enfants témoins ou victimes de violences
- Les solutions de garde d'enfant
- L'accompagnement et le suivi social
- Des solutions d'hébergement pérennes ou de répit avec des structures d'hébergement associées, en lien ou pas avec le SIAO

Des partenaires engagés

Le ministère de la Santé et des solidarités

Le ministère des Droits des femmes

L'ARS IDF

La Préfecture d'Île-de-France

La Délégation Île-de-France aux droits des femmes

La Préfecture de police de Paris

Le Parquet de Paris

La Mairie de Paris

La CAF Île-de-France

La fondation l'Oréal

Des associations spécialisées CIDFF, Paris Aide aux victimes.....

L'AP-HP, un terrain favorable aux études sur le phénomène des violences faites aux femmes

- **L'objectif final** sera de créer 6 structures de ce type au sein de l'AP-HP, une dans chaque GHU, afin de couvrir le territoire de l'Ile de France.
- Ce type de structures permettra de faire des **suivis de cohortes** pour mesurer les effets du phénomène de violences à long terme, d'un point de vue médical comme d'un point de vue social.
- L'existence de ces structures dédiées permettra la **production de travaux de recherche**, y compris universitaires qui alimenteront la connaissance du sujet, la formation des personnels de santé et des professionnels confrontés aux violences faites aux femmes.

Plusieurs axes d'innovation

1. Un **lieu d'accueil unique** proposant une coordination pour un accompagnement global et pluridisciplinaire, l'alliance des expertises sociale, médicale et juridique ;
2. La mise en place d'un **véritable maillage médical**, alliant la mise en réseau de proximité et la fédération des équipes médicales autour de la prise en charge des femmes victimes de violences ;
3. En perspective un **espace de répit et un dispositif d'hébergement d'urgence** associée à l'accompagnement opéré par un partenaire ;
4. Un partenariat unique avec les **services de police et de justice**.
5. Une volonté de mener des travaux de recherche